



TRIELEC ST

SOLVANT RAPIDE DIÉLECTRIQUE

- ◆ Dépoussiérant des systèmes électriques et électroniques.
- ◆ Utilisable sous tension.
- ◆ Dégraisse, améliore les contacts et réduit l'oxydation.
- ◆ Évaporation rapide sans résidu.
- ◆ N'altère pas les isolants

TRIELEC ST est un solvant hydrofluorocarboné ne contenant pas de chlore et compatible avec la plupart des supports métalliques, plastiques, élastomères.

Son évaporation est rapide et ne laisse pas de trace. Il est utilisable sous tension.

TRIELEC ST contient 0,9% en masse de composants inflammables. Il est sans danger pour l'utilisateur et pour l'environnement.

TRIELEC ST est recommandé pour le nettoyage des appareils électriques et électroniques sous tension, tels que les ordinateurs, télévisions, appareils électroménagers, armoires électriques...

Il convient parfaitement dans le domaine de l'électronique, de la chimie, de la pharmacie, de l'aérospatiale, etc.

APPLICATION :

Ne nécessite pas la mise hors tension des matériels nettoyés.

Pulvériser directement à 20cm des parties à traiter. (Ne pas pulvériser trop près).

Répéter l'opération jusqu'à la disparition totale des éléments indésirables.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect : liquide fluoré incolore

Rigidité diélectrique sous sa propre pression à 21°C =

50.7kV/cm, à 25°C =57.8kV/cm

Pression de vapeur : 1227 hPa

Pas de point éclair

Valeur limite moyenne d'exposition : 300 ppm

Gaz propulseur ininflammable

Capacité nominale : 650 ml - Volume net : 325 ml

RECOMMANDATIONS :

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.